



Ordre du jour

- Création d'un poste permanent
- Convention avec le service intérim territorial CDG61
- Décision modificative n°1
- Plan de financement des travaux de restauration de la continuité écologique au moulin de Fontenai
- Election d'un membre du bureau représentant la CDC du Val d'Orne
- Point sur les travaux
- Questions diverses

Création d'un poste permanent

- Actuellement 2 postes :
 - ▣ 1 technicien : Pierre
 - ▣ 1 technicien principal 2^{ème} classe : Amélie

- Départ d'Amélie / recrutement d'un nouveau technicien
 - ▣ Ouverture d'un poste supplémentaire de technicien

- **Délibération à prendre**

Convention Intérim CDG 61

- Recrutement en intérim via le CDG 61
 - ▣ Jordan Parquet
 - ▣ 2 semaines (du 20 au 31 mai 2019)

- **Délibération à prendre** autorisant le président à signer une convention avec le centre de gestion

Décision modificative n° 1

- Les dépenses imprévues d'investissement dépassent le maximum réglementaire de 7,5% des dépenses réelles.

020 Dépenses imprévues : - 700 €

2188 Autres immobilisations corporelles : + 700 €

Délibération à prendre

Plan de financement étude de restauration de la continuité écologique au moulin de Fontenai

- Montant de l'étude : entre 15 000 & 25 000 € TTC
- Plan de financement :
 - ▣ Agence de l'eau Seine Normandie : 80 %
 - Convention signée
 - ▣ Conseil Régional Normandie : 0 à 15 %
 - Réponse définitive courant septembre 2019
 - ▣ Restant à charge (SyMOA + propriétaire) : de 5 à 20 %
 - Répartition ?
 - 50% SyMOA + 50% propriétaire (avec un montant max.) ou
 - 50% SyMOA + 50% propriétaire ou
 - Autre.

Plan de financement étude de restauration de la continuité écologique au moulin de Fontenai

Coût étude	Agence de l'eau	Région	SYMOA / Propriétaire
25 000 € TTC	80%	de 0 à 15 %	de 5 à 20 %
	20 000 € TTC	de 0 à 3750 € TTC	de 1 250 à 5 000 € TTC

	50% SyMOA 50 % Propriétaire avec montant max 1 000 € TTC	50% SyMOA 50 % Propriétaire	Autre ?
Restant à charge SyMOA	de 625 à 4 000 € TTC	de 625 à 2 500 € TTC	à définir
Restant à charge propriétaire	de 625 à 1 000 € TTC	de 625 à 2 500 € TTC	à définir

▣ **DELIBERATION A PRENDRE**

Election d'un membre du bureau représentant la CDC du Val d'Orne

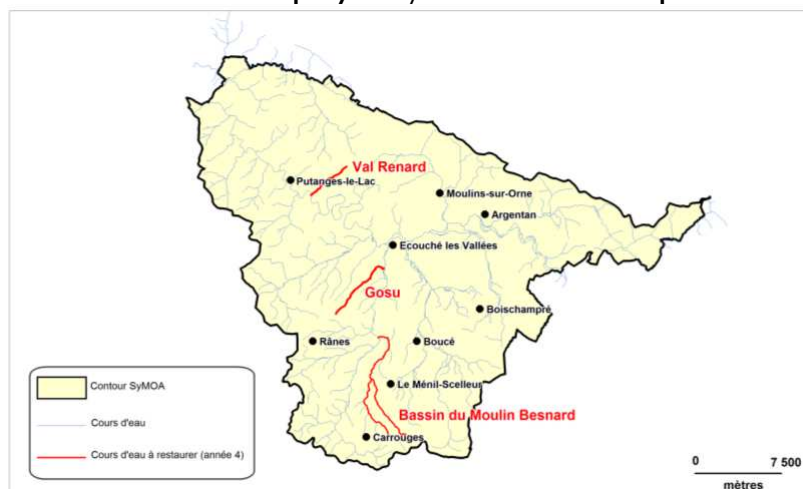
- ▣ Rappel : bureau composé à minima du Président, du vice-président et un ou plusieurs autres membres
- ▣ Conseil du 14 mars :
 - ▣ 1 membre par CDC adhérente
(Total = 6 membres dans le bureau)
 - ▣ Election
 - CDC ARGENTAN INTERCOM
 - ▣ Mme DIVAY
 - CDC DES SOURCES DE L'ORNE
 - ▣ Attente de la délibération de la CDC
 - CDC DU PAYS FERTOIS ET DU BOCAGE CARROUGIEN
 - ▣ M. CORREYEUR
 - CDC DU VAL D'ORNE
 - ▣ **Délibération à prendre**

Point sur les travaux

- Travaux de restauration de la continuité écologique sur les affluents
 - Consultation des entreprises terminées le 31 mai
 - Analyse / sélection des entreprises
 - Début des travaux : été 2019

Point sur les travaux – année 4

- Gestion de la ripisylve / lutte contre le piétinement



Point sur les travaux – année 4

- Gestion de la ripisylve / lutte contre le piétinement
 - Début des travaux : février
 - Une équipe en permanence sur le chantier
 - Année 4 estimée à 180 000 € TTC :
 - Environ 85 000 € TTC de travaux déjà réalisés
 - Environ 95 000 € TTC restants d'ici hiver 2019 (conventions déjà signées)

Point sur les travaux – année 4

- Gestion de la ripisylve / lutte contre le piétinement



Ruissellement & érosion

- ▣ Agence de l'eau : XI^{ème} programme

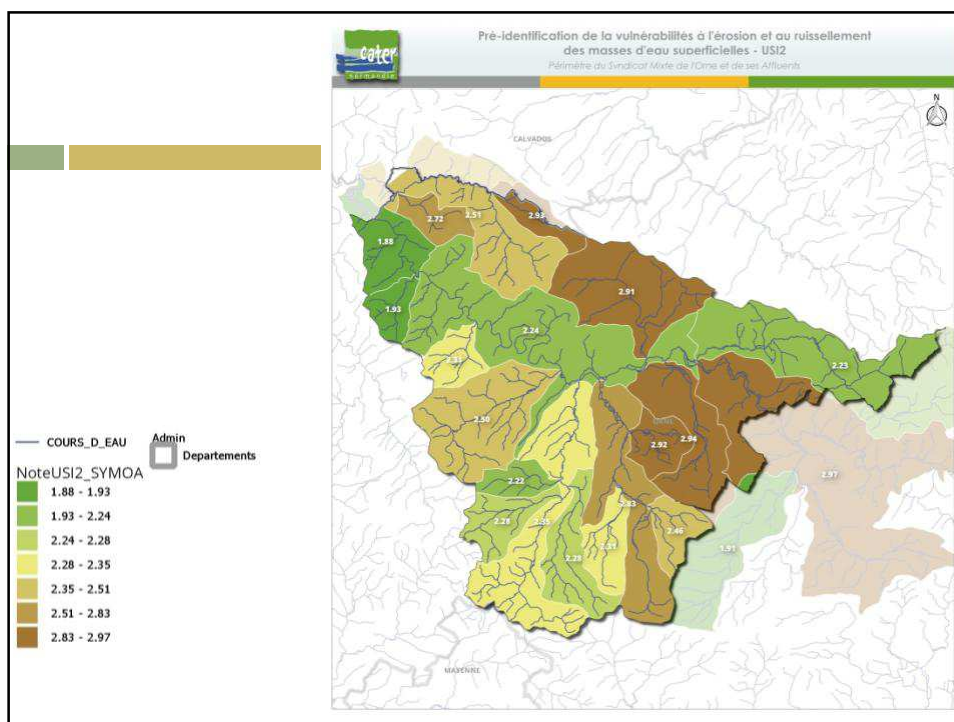


- ▣ Contrat de territoire « eau & climat » avec les CDC
 - Définition des enjeux prioritaires pour atteindre le bon état des cours d'eau
 - Mise en place d'actions en adéquation
 - Maintien des aides **si et seulement si** les EPCI engagent des études/travaux sur le(s) enjeu(x) prioritaire(s) définis par l'Agence de l'Eau
 - Enjeu prioritaire sur le territoire du SyMOA :

RUISSELLEMENT ET EROSION DES SOLS

Ruissellement & érosion

- ▣ Objectif : maintenir la terre à l'échelle de la parcelle.
- ▣ Moyens : plantation de haies classiques ou de haies sur talus afin d'éviter le transfert de terre de la parcelle vers le cours d'eau.
- ▣ Résultat attendu : amélioration de la qualité des cours d'eau



Ruissellement & érosion

▣ Actions à mettre en place :

■ 1) Diagnostic

- Anticiper la prise de compétence et commencer le diagnostic rapidement
- Réalisation :
 - Stagiaire(s) niveau Bac +2 ou Bac +3
 - Bureau d'études (env. 1.500 € HT / Ha – Min. 8.000 Ha à diagnostiquer)

■ 2) Mise en place d'un programme de travaux

- Prise de compétence obligatoire des CDC + Transfert au SyMOA
 → Art. 4 du L.211-7 : « la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou lutte contre l'érosion des sols »
- Redéploiement des missions dans la configuration actuelle (2 techniciens)
- Embauche d'un technicien supplémentaire

Ruissellement & érosion

- ▣ Recrutement d'un stagiaire de BTS GNP
 - Durée : 8 à 12 semaines (juillet à septembre 2019)
 - Montant mensuel de la gratification (exonéré de cotisations sociales): env. 550 €
 - Tickets restaurant

Délibération à prendre

FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE		
Coût moyen de fonctionnement (Dépenses)		Remarques
	Simulation	
Techniciens Salaires et charges(x3)	120000	
Poste secrétariat (salaires et charges)	6000	secrétariat 7h/semaine
Coût de fonctionnement	18000	comprend fonctionnement + assurances personnel
Autres charges gestion courante	6000	indemnités élus
TOTAL Dépenses de fonctionnement	150000	
Subventions de fonctionnement (Recettes)		
Salaires et charges 3 techniciens	96000	Agence de l'eau = 50 % + Région = 12000x3
Secrétariat et fonctionnement	24000	Forfait annuel de 24000 (8000*3) (Agence de l'eau)
TOTAL Recettes de fonctionnement	120000	
Reste à charge du SYMOA	30000	en 2019 : 28200
Soit Coût par habitant	0,87 €	
PROGRAMMES DE TRAVAUX		
Coût moyen travaux (Dépenses)		Remarques
Travaux restauration	220000	programme pluriannuel (180 000) + programme petite continuité (40 000)
Travaux entretien	7000	Entretien de l'Orne
Etude et/ou travaux RCE sur l'Orne	40 000	
Etude / travaux ruissellement / érosion	100 000	
TOTAL Dépenses programmes travaux	367000	
Subventions travaux (Recettes)		
Travaux restauration	176000	80% (Agence de l'Eau + Département Orne)
Travaux entretien	2800	40% (Agence de l'Eau)
Etude et/ou travaux RCE sur l'Orne	32000	80% (Agence de l'Eau) (+ éventuellement Région entre 0 et 15 % supp.)
Etude / travaux ruissellement / érosion	80000	
TOTAL Recettes programmes travaux	290800	
Reste à charge du SYMOA	76200	en 2019 : 47800
Soit Coût par habitant	2,20 €	
3,07 €		106 200 €

Questions diverses

- Présentation du SyMOA en conseil communautaire
 - à Nécy le 18 juin à 18h00

- Visite terrain
 - RDV le 20 juin 2019 à 14h00 à Boucé (église)

